

REPUBLIQUE DU BENIN

._*._*._*._

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

._*._*._*._

DECRET N° 2003-039 DU 12 FEVRIER 2003

Chargeant Monsieur Joseph GNONLONFOUN,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la
Législation et des Droits de l'Homme, de l'intérim
de Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la
Fonction Publique, du Travail et de la Réforme
Administrative.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
VU le décret N°2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le décret N°2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;

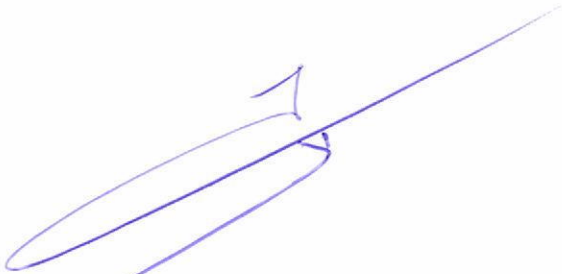
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 12 février 2003, Monsieur Joseph GNONLONFOUN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 février 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 2 MFPTRA 2
MJLDH 2 SGG 4 Autres Ministères 18 Départements 6 JORB 1